



Conseil général

Extrait
Du procès-verbal de la séance ordinaire
Du Conseil général de Pailly
Point 8 de l'ordre du jour
Du 25 juin 2024

Présidence : Monsieur Cédric Perrin

.....

Réuni en séance ordinaire le 25 juin 2024, le Conseil général de Pailly est invité à se prononcer sur le préavis no 20, sur l'arrêté d'imposition 2025.

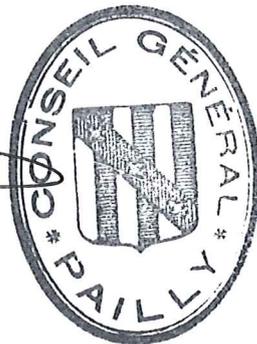
Dans son rapport, la Commission de gestion et des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis no 20.

Au vote, le Conseil décide d'adopter l'arrêté d'imposition 2025 à l'unanimité tel que proposé.

Ainsi délibéré en séance, le 25 juin 2024.

Le président :

Cédric Perrin



La secrétaire :

Crystelle Echenard